

<i>Les UEO sont des unités d'ouverture destinées à des non spécialistes de la discipline enseignée.</i>	<i>Pour toutes les UEO, un minimum de 15 inscrits est nécessaire à l'ouverture de l'UE sur le campus du Mans, à 10 sur le campus de Laval.</i>
<b><u>UFR ou service</u> : Faculté de droit – Antenne de Laval</b>	
<b><u>Intitulé de l'UEO</u> : Accompagnement de projets territoriaux</b>	
<b><u>Description succincte de l'UEO:</u></b>  Les étudiants accompagnent des lycéens ou collégiens sur des projets d'établissement, de classe ou de groupe avec une attention particulière pour les lycéens ciblés « cordées de la réussite ».  Les étudiants peuvent aussi répondre à des projets associatifs hors établissements scolaires (association des maires de France, associations humanitaires, environnementales,...)	
<b><u>Responsable pédagogique</u> : Sylvie Lebreton-Derrien</b>	<b><u>UEO déjà existante comme UEL</u> : Oui X Non <input type="checkbox"/></b>
<b><u>Semestre(s) d'ouverture</u> : Impair X Pair</b>	<b><u>Horaires</u> : en fonction des projets</b>
<b><u>Restrictions</u> :</b>  X aucune restriction <input type="checkbox"/> public exclus ; si oui, précisez ( <i>ex, tous les L1, les L3 de telle ou telle discipline, etc.</i> ) : ..... <input type="checkbox"/> capacité d'accueil ; si oui, précisez : <i>plafond</i> : ..... <i>justification</i> : .....	
<b><u>Objectifs</u> :</b>  Participer, de façon très concrète, aux liens Bac-3/+3 et aux Cordées de la réussite. Développer l'ambition des lycéens pour les études supérieures. Développer l'aptitude des étudiants à transmettre, à se mettre dans le rôle de l'accompagnateur.	
<b><u>Programme</u> :</b> ET/OU <b><u>Progression pédagogique</u> :</b> <i>Détailler les contenus des différentes étapes envisagées de l'UEO</i>  La progression pédagogique est fonction des projets proposés par les lycées et les collèges. Un ou des référent(s) pédagogique(s) sont identifiés dans chaque lycée et propose(nt) un projet en lien avec ses propres progressions. Des déplacements dans les collèges et les lycées sont à prévoir ainsi que l'accueil des collégiens et lycéens à l'Antenne Droit ou au palais de justice (visite, cours, soutenance, plaidoirie,...)	

**Compétences visées :**

*A l'issue de l'UEO, l'étudiant sera capable de :*

- travailler en autonomie, en équipe et en responsabilité au service d'un projet
- identifier les besoins des élèves et développer des stratégies pour y répondre
- rédiger un rapport d'expérience
- soutenir oralement son rapport d'expérience

**Modalités de contrôle des connaissances :**

**OU**

**Modalités de validation/d'évaluation (par compétences ?) :**

- évaluation de l'accompagnement par le référent de l'établissement scolaire
- évaluation du rapport d'expérience par la responsable pédagogique universitaire

**Pré-requis éventuels :**

*Aucun pré-requis disciplinaire ne peut être attendu pour des UE s'adressant, par définition, à tout le monde, mais si des attentes particulières, des qualités ou des savoir-être sont attendus, les préciser ici (exemple : dans le cas de pratiques culturelles demandant de se mettre en scène, cela sera indiqué ici)*

**Bibliographie :**

En fonction des projets.